



**Syndicat national Force Ouvrière  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 ou 01 56 93 22 50 - [foesr@foesr.fr](mailto:foesr@foesr.fr) - [www.foesr.fr](http://www.foesr.fr)

---

**CNESER du 15 novembre 2022**

***Déclaration FO sur le budget 2023***

Comme les années précédentes, FO par ses votes s'exprime sur le budget 2023 dans son ensemble et non uniquement sur sa répartition.

Ce budget nous est présenté par le ministère comme un budget en augmentation, et ce serait bien sûr grâce à la LPR. Mais les chiffres sont têtus, globalement pour le MESR, une augmentation de 4,34 % du budget 2023 en euros courants alors que l'inflation 2022 est au minimum de 6,2 %, c'est une baisse de 1,78 % au minimum (soit une baisse d'à peu près 442 M€).

Regardons chacun des trois programmes budgétaires de notre ministère.

Le programme 231, Vie étudiante, a une augmentation ridicule de +1,63 % (+50,2 M€) en euros courants. Ramené à des euros constants, cela fait une baisse conséquente de 4,45 % (-138 M€). Pour l'essentiel il s'agit de la baisse estimée du nombre de boursiers (45 000 boursiers en moins) qui permet de financer l'augmentation de 4 % des bourses sans augmenter le budget des aides directes.

Quand au réseau des CROUS, l'augmentation de 36M€ correspond à peu près à l'inflation et sera insuffisante face aux augmentations particulièrement élevées des denrées, alors que l'on sait qu'en ce moment de nombreux CROUS prennent des mesures pour diminuer la quantité de nourriture dans les repas.

Le programme 150, formations supérieures et recherche universitaire, progresse de +4,89 % (+695 M€) mais corrigé de l'inflation, c'est une baisse de 1,25 % (-177 M€). On note en particulier le peu de moyens pour accompagner la démographie étudiante ; en conséquence, les inégalités de moyens pour y faire face vont perdurer, les taux d'encadrement insuffisants et les exclusions d'étudiants de la poursuite d'étude vont continuer.

Le programme 172, recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires, augmente de +4,4 % (330,35 M€) mais corrigé de l'inflation, c'est une baisse de 1,7 % (-129 M€). On note que seule l'ANR a une augmentation supérieure à l'inflation.

Concernant le budget d'ensemble du MESR. Comme nos traitements suivent encore moins l'inflation que les budgets (l'augmentation de 3,5 % du point d'indice signifie en réalité une baisse de 2,6 %), les substantielles économies réalisées sur notre dos permettent de dégager des marges de manoeuvre. De fait, cette sous-indexation de nos rémunérations paye les mesures nouvelles, notamment toutes celles liées à la LPR et au protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations.

On essaie aussi de nous faire croire que ces mesures créent de l'emploi. De l'emploi statutaire certainement pas, les nouveaux emplois sont des CPE et des contrats doctoraux, les gels de postes et l'accroissement du recours à l'emploi contractuels en lieu et place de l'embauche de titulaires va perdurer.

Pour conclure. Avec l'utilisation du 49.3, ce budget est passé sans débat à l'Assemblée Nationale. FO votera contre le budget, car tant pour l'enseignement supérieur que pour la recherche, c'est un budget contre les personnels, contre les étudiants et contre les missions de service publics de notre ministère. FO continuera de revendiquer les moyens nécessaires à tous les niveaux.